

Commune de PONT DE CHERUY

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

-----  
n°44/2021

*L'an deux mil vingt et un, le 30 septembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck BRON, Maire.*

**Présents** : M. Franck BRON, Mme Martine BLACHE, M. Jean-Louis ANDREU, Mme Pauline BON, M. Philippe LAURENT, Mme Sandra CAMPOY, M. Philippe ZUCCARELLO, Mme Pascale MERCIER, M. Daniel POIRIE, Mme Eugénie GRAND, MM. Philippe DANGELY, Sébastien BLACHE, Dimitri KOKKINIDIS, Mme Isabelle ROUSSET, MM. Steve BIANCHI, Franck LAURENT, Mme Caroline FERRAND, MM. Florian D'ANGELO, Lébicha MANOUKIAN, Mmes Christine TROUBA, Monique RAVOUNA, MM. Jean-Pierre DEBRAY, Anthony NIAVET.

**Procurations** : Mme Josiane PAVIET-GERMANOZ (pouvoir à Mme Martine BLACHE), Mme Danka DRAGOJLOVIC (pouvoir à M. Jean-Louis ANDREU), Mme Fadoi AQADDOURI (pouvoir à Mme Sandra CAMPOY), Mme Catherine LEPETIT (pouvoir à M. Philippe DANGELY), M. Axel SIMIAN (pouvoir à M. Florian D'ANGELO).

**Absente** : Mme Farah GUILLAUMONT.

M. Florian D'ANGELO a été élu Secrétaire de séance.

---

### Objet : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION ET CREATION DE POSTES

#### Exposé du Maire

Au titre de la promotion interne 2021, un agent de la commune a été proposé pour le grade d'Animateur Territorial. Ce poste (temps complet) n'étant pas ouvert au sein de l'effectif du personnel, il convient de le créer et de supprimer dans le même temps son ancien grade à savoir celui d'Adjoint d'Animation Principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Par ailleurs, nous vous proposons de nommer en qualité de stagiaires deux agents de la commune sur les postes suivants qu'il convient de créer :

- Un poste d'Adjoint Social Territorial 2<sup>ème</sup> classe (Temps non complet).
- Un poste d'Adjoint d'Animation (Temps non complet).

Ces agents sont affectés respectivement à l'école maternelle "Le P'tit Champ" et à la cantine scolaire "Les Ecureuils".

Il vous est également proposé la modification d'un poste d'Agent Social qui passera de 34 heures à 30 heures hebdomadaires et ce, à la demande de l'intéressée qui travaille à la cantine "Les Ecureuils".

Nous vous précisons que ces créations ainsi que la suppression et la modification de poste prendront effet au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Vous voudrez bien statuer.

---

### **Décision**

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide :

☞ De créer un poste d'Animateur Territorial à temps complet, un poste d'Agent Social Territorial 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet et un poste d'Adjoint d'Animation à temps non complet.

☞ De modifier un poste d'Agent Social qui passe de 34 heures à 30 heures hebdomadaires.

☞ De supprimer un poste d'Adjoint d'Animation Principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

☞ Dit que ces créations et suppression de postes prendront effet au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
Pont de Chéruy, le 04 octobre 2021  
Le Maire,

